



**Syndicat des travailleuses et des travailleurs étudiants
et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)
Procès-verbal — Assemblée générale d'hiver 2022**

Mercredi 29 mars 2023, 18 h
À distance — En ligne par Zoom

Présences

Noms		
Membres du comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - Cynthia Mbuya-Bienge - Fatou Dia - Jourdain Lokossou - Tania Tremblay 	<ul style="list-style-type: none"> - Mathilde Kuitche - Vincent C. Gomez - Serigne Babacar FALL - Ammon Lilyane Djouldé
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Adeline Medjane - Albert Le Grand Amba Mballa - Alexis - Andréanne Dufresne - Angelique Rouviere ; - Brehima Sangaré - Camille Betencourt ; - Chris Emmanuel Tchatchouang - Cynthia Ouedraogo - David Brême - Drifa Brizini; 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeanne Renaud - Jeannie Côté - Jérôme Thibeault, - Julien Fréchette - Kaboko Jean-Jacques Monga ; - Khalifa Ababacar Sy Ndione - Kokou Nusianunyo Nyaho - Komi Edem Gatovo; - Mahamadou M. Aboubacar Mahamane - Malaika Jacques-Bérubé - Oumayma Aghzere - Pablo Roy-Rojas ; - Sarah Bourque - Véronique Chetmi Eyali ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Évelyn Dionne - Faustin Luhungu Kambale ; - Feriel Marzougui ; - Jason Lesage - Jean-Paul Muteba Mujinga 	<ul style="list-style-type: none"> - Yosra Ben Fadhel
Personnes invitées	<ul style="list-style-type: none"> - Patrice Cyrille Ahehehinnou 	
Présidium	<ul style="list-style-type: none"> - Jason Ortmann 	

Ordre du Jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétaire
3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022
6. Rapport du Conseil exécutif (Suivi du plan d'action)

6.1 Affaires financières

7. Élection partielle du Conseil exécutif

7.1 Présidence

7.2 Trésorerie

7.3 Vice-présidence aux communications

7.4 Vice-présidence aux affaires externes

8. Élection des personnes déléguées

9. Élection des membres des comités statutaires

9.1 Comité féminisme

9.2 Comité des travailleurs.euse. s étranger. ère. s

9.3 Comité de santé et sécurité

10. Rapport des comités statutaires

10.1 Comité féminisme

10.2 Comité des travailleurs.euse. s étranger. ère. s

10.3 Comité de santé et sécurité

10.4 Comité de vérificateurs internes

11. Affaires diverses

12. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Cynthia Mbuya-Bienge constate le quorum à 18 h 15 et déclare l'assemblée ouverte. La proposition est appuyée par Vincent C. Gomez.

2. Présidium et secrétariat

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Vincent Gomez, de nommer Jason Ortmann comme président d'assemblée et Serigne Babacar FALL comme secrétaire d'assemblée.

La proposition AGH-230329-2 est adoptée à l'unanimité.

Jason Ortmann explique brièvement le déroulement de l'assemblée qui repose sur l'application du Code Morin. Il explique que tout ce qui est écrit dans la conversation de la plateforme Zoom ne sera pas consigné au procès-verbal et que les prises de parole doivent se faire de manière orale en levant la main virtuelle sur Zoom.

Aucune question n'est posée par l'audience.

3. Présentation des invité-e-s et des personnes observatrices

- Cynthia Mbuya-Bienge présente la personne invitée. Il s'agit de l'employé du STEP, Patrice Cyrille Ahehehinou, coordinateur du STEP.
- Personne ne s'oppose à la présence des personnes observatrices.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jason Ortmann présente chaque point de l'ordre du jour tel qu'envoyé par courriel.

Jeannie Côté propose, appuyé par Ammon Lilyane Djouldé, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition AGH-230329-4.1 est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022

- Le procès-verbal du 30 novembre 2022 avait été envoyé à tous les membres dans le courriel de convocation de l'assemblée générale.
- Aucune modification n'est apportée au procès-verbal du 30 novembre 2022.

Vincent C. Gomez propose, appuyé par Alexis, d'adopter le PV_AGA_22113 tel qu'envoyé aux membres.

La proposition AGH-230329-5 est adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du Conseil exécutif

6.1 Suivi du plan d'action

Cynthia Mbuya-Bienge, présidente du STEP, fait le rapport d'activité du conseil exécutif depuis la dernière AG du 30 novembre 2022. Elle propose de faire la présentation en 5 grands axes :

Axe 1 : Négociation avec comme mission Défendre les intérêts des membres du STEP. Elle a rappelé le contexte de négociation de la convention collective des stagiaires postdoctoraux qui arrive à échéance le 31 août 2023. Elle a informé de la mise en place et de la composition du comité de négociation avec 3 stagiaires postdoctoraux élus en assemblée sectorielle, la vice-présidence aux relations de travail et la présidence. Elle a également informé que le cahier de demande sera prêt d'ici la fin du mois et présenté aux stagiaires postdoctoraux pour modification puis vote d'ici la fin du mois d'avril.

Axe 2 : Visibilité qui vise à augmenter la visibilité du STEP au sein de l'Université Laval et des autres instances syndicales et universitaires. La présidente a informé l'assemblée que le STEP continue d'être actif sur Facebook et Instagram. Elle a informé de la participation du STEP à plusieurs conférences provinciales et nationales (SST, femmes). Elle a également parlé du soutien du STEP en direction de plusieurs associations départementales au cours de cette année, dont le 23e Colloque de l'ARTEFACT, le colloque des Instituts d'études anciennes et médiévales, le 28e colloque étudiant du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CÉIQ) entre autres.

Axe 3 : Implication qui vise à maintenir les actions du STEP dans son environnement interne et externe. Elle a informé que le STEP a obtenu un prix de reconnaissance aux 2 galas mérites de l'AFPC-QC dans la catégorie relève syndicale pour l'implication du STEP dans un milieu de promotion des intérêts de la jeunesse à l'intérieur ou à l'extérieur de l'AFPC-Québec.

Axe 4 : Pérennisation qui a pour objectif de consolider la mémoire institutionnelle du STEP. Elle rappelle que c'est un travail continu de conservation de la mémoire institutionnelle par l'ensemble des membres notamment par la production de documents écrits et archivés qui permettent d'apprécier la participation du STEP à certaines instances.

Axe 5 : Mobilisation. Innover dans la mobilisation de nos membres. Elle a informé des deux assemblées générales sectorielles sur le dossier de l'inflation tenues avec de bons taux de participation permettant de donner un mandat à l'exécutif. Les Ressources humaines de l'Université Laval ont rencontré le lundi 13 mars 2023 une délégation pour leur faire part de la décision unanime des membres de refuser leur offre de devancement de nos augmentations salariales et pour proposer deux contre-offres. Elles portent sur deux propositions à savoir l'ouverture de la convention collective ou une augmentation salariale de 7 % pour les auxiliaires et l'ouverture de leur offre aux CAE. Le STEP est en attente d'un retour des RH.

6.2. Affaires financières

Jourdain Lokossou, trésorier du STEP, a rappelé que l'assemblée générale avait donné le mandat suivant au conseil exécutif à l'AG d'automne 2021 de consulter au minimum 1 professionnel.le en placements financiers. L'objectif étant d'effectuer un placement à capital garanti d'un maximum de 200 k\$, dont $\frac{1}{4}$ rachetable, et $\frac{3}{4}$ non-rachetable, avec un terme de 5 ans. Ce placement devra respecter les normes ESG (Environnement, Social, Gouvernance). La décision de placement devra être approuvée par le conseil exécutif du STEP. Dans ce sens, le comité exécutif a consulté 2 conseillères de placements et a effectué un placement garanti de 200 k à un taux de 0,75 % pour un terme de 1 an dans un véhicule de placement responsable. Selon les conseillères en placement, un placement de 5 ans à la période actuelle n'était pas favorable en raison de la volatilité du marché. L'investissement du STEP est quand même gagnant puisqu'on a triplé l'intérêt que l'on faisait.

Le STEP envisage donc de procéder à un second placement financier considérant qu'il possède encore une encaisse importante (environ 290 k\$) qui permet de répondre à nos opérations

courantes et d'y conserver une latitude importante. Le trésorier sollicite alors un second mandat de placement sur une année d'un montant de 200 000 \$ à un taux d'intérêt de 4,25 %.

Jourdain Lokossou propose, appuyé par Jason Lesage de donner le mandat au trésorier du STEP d'effectuer un second placement de 200 k\$ à un taux d'intérêt de 4,25 %, avec un terme d'un an.

La proposition AGH-230329 – 6.2 fait l'objet d'une demande de vote par Yosri.

Les résultats du vote sont les suivants : 24 voix pour (représentant 75 % des votes) versus 3 votes contre (représentant à 9 % des votants) et 5 abstentions (représentant à 16 % des votants).

La proposition AGH-230329-6.2 est adoptée à la majorité simple.

Jourdain Lokossou propose, appuyé par Jason Lesage, de donner le mandat à l'exécutif du STEP pour travailler avec une firme afin de trouver un projet commun pour et par les membres.

La proposition AGH-230329-6.2 est adoptée à l'unanimité.

Concernant la demande de subvention de l'APÉtUL (Association des parents-étudiants de l'Université Laval), la présidente a rappelé les objectifs de cette association et les enjeux qui lient les deux entités. Elle informe que du Budget de 5000 \$ voté en AG pour les subventions, dons et commandites, il n'en reste que 1750 \$ qui ne couvrent pas les besoins exprimés par l'APÉtUL.

Cynthia Mbuya-Bienge propose, appuyée par Mélina, d'accorder une subvention de 5000 \$ à l'APÉtUL pour leur permettre de continuer leur travail important au sein de la communauté universitaire.

La proposition AGH-230329-6.3 est adoptée à l'unanimité.

7. Élections partielles du Conseil exécutif

Jason Ortmann explique la procédure d'élection. Les élections ont lieu pour chaque poste un à la suite de l'autre. Chaque exécutant. e actuel.le présente les principales tâches de son poste. La période de mise en candidature et d'élection se fait par poste à la suite de la présentation dudit poste. Chaque candidat. e se présente et explique pourquoi il/elle veut occuper le poste. Si un. e seul. e candidat. e se propose à un poste, celui-ci ou celle-ci est élu. e par acclamation à moins d'une demande de vote par l'assemblée. Si plus d'une personne se présente pour un poste, il y a automatiquement des élections et l'assemblée sera amenée à voter.

7.1 Présidence

- Cynthia Mbuya-Bienge présente le poste et les principales tâches de la présidence du STEP. Elle présente également sa candidature pour le poste. Aucune autre candidature n'est soumise.
- Le président de séance informe l'assemblée que la candidate Cynthia Mbuya-Bienge est élue par acclamation à la présidence, selon les règlements en vigueur.

7.2 Trésorerie

- Jourdain Lokossou présente le poste et les principales tâches de la trésorerie du STEP. Cynthia Mbuya-Bienge propose la candidature de Jourdain. Celui-ci accepte la proposition. Aucune autre candidature n'est soumise.
- Le président de séance informe l'assemblée que le candidat Jourdain Lokossou est élu par acclamation à la trésorerie.

7.3 Vice-Présidence aux communications

- Fatou Dia présente le poste et les principales tâches de la vice-présidence aux communications du STEP.
- Alexis propose la candidature de Jason Lesage au poste de vice-présidence aux communications. Celui-ci accepte la nomination.
- Fatou Dia se propose appuyée par Tania, au poste de vice-présidence aux communications.

Les résultats du vote sont les suivants : 16 voix pour Fatou Dia (représentant 47 % des votes) versus 15 voix pour Jason Lesage (représentant à 44 % des votants) et 3 abstentions (représentant à 9 % des votants).

Fatou Dia est élue à la majorité simple à la vice-présidence aux communications.

La proposition AGH-230329-7.3 est adoptée à l'unanimité.

7.4 Vice-Présidence aux affaires externes

- Tania Tremblay présente le poste et les principales tâches de la vice-présidence aux affaires externes du STEP.
- Babacar FALL propose la candidature de Tania au poste de vice-présidence aux affaires externes. Celle-ci accepte la nomination
- et aucune autre candidature n'est soumise.

- Le président de séance informe l'assemblée que la candidate Tania Tremblay est élue par acclamation à la vice-présidence aux affaires externes.

8. Élection des personnes déléguées

Mathilde Kuitché explique le rôle des délégués et invite les personnes intéressées à poser leur candidature.

Jason Lesage propose sa candidature, appuyé par Andreeanne Dufresne comme délégué à la faculté des sciences sociales. La candidature est acceptée.

Komi Edem propose sa candidature appuyée par Tania Tremblay comme délégué à la faculté des sciences économiques. La candidature est acceptée.

Jason Lesage et Edem Komi sont élus par acclamation comme délégués syndicaux.
La proposition AGH-230329-8 est adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres des comités statutaires

Le Secrétaire général, Babacar FALL, explique brièvement le fonctionnement des comités statutaires. Les élections sont faites en bloc par comité pour les membres qui n'avaient pas été élus en AG d'automne.

9.1 Comité féminisme

- Le comité compte six (6) membres ayant été élus à l'AG d'automne 2022 :
Andréanne Dufresne, Sarah Bourque, Malaïka Jacques-Bérubé, Jeanne Renaud, Oumayma Aghzere, Julien Frechette
- La membre à élire en AG est : Laurence Vallières
- Aucune personne ne pose sa candidature.

Laurence Vallières est élue par acclamation sur le comité féminisme du STEP.

La proposition AGH-230329-9.1 est adoptée à l'unanimité.

9.2 Comité des travailleurs.euse. s étranger. ère. s

- Tous les nouveaux membres suivants sont à élire :
Komi Edem Gatovo ; Faustin Luhungu Kambale ; Camille Betencourt ; Ferial Marzougui ;
Véronique Chetmi Eyali ; Pablo Roy-Rojas ; David Brême
- Sylvestre Sègla Narcisse Adjoudeme est observateur.

Komi Edem Gatovo, Faustin Luhungu Kambale, Camille Betencourt, Ferial Marzougui, Véronique Chetmi Eyali, Pablo Roy-Rojas et David Brême sont élus par acclamation sur le comité TTEE du STEP ; Narcisse Adjoudeme est observateur.

La proposition AGH-230329-9.1 est adoptée à l'unanimité.

9.3 Comité de santé et sécurité

- Le comité compte deux (2) membres ayant été élus à l'AG d'automne 2022 :
Cynthia Ouedraogo, Chris-Emmanuel Tchatchouang-Wanko,

- Les membres suivants sont à élire pour cette présente assemblée : Yosra Ben Fadhel, Kaboko Jean-Jacques Monga ; Jérôme Thibeault, Drifa Brizini; Jasone Lesage
- Observateur. trice. s : Angélique Rouvière ; Kokou Nusianunyo Nyaho
- Aucune personne ne pose sa candidature.

Yosra Ben Fadhel, Kaboko Jean-Jacques Monga, Jérôme Thibeault, Drifa Brizini et Jason Lesage sont élus par acclamation sur le comité SST du STEP ; Angélique Rouvière et Kokou Nusianunyo Nyaho sont observateurs.

La proposition AGH-230329-9.1 est adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des comités statutaires

10.1 Comité féminisme

Andreanne Dufresne présente les missions et les activités du comité féminisme. Ces documents se trouvent en Annexe.

10.2 Comité des travailleurs.euse. s étranger. ère. s

Babacar FALL présente les missions du comité TTEE. Le comité n'a pas effectué d'activités depuis la dernière assemblée.

10.3 Comité de santé et sécurité

Cynthia Ouedraogo présente les missions et les activités du SST. Les documents qui se trouvent en Annexe.

10.4 Comité de vérification interne

Brehima Sangaré, au nom du comité composé de lui, Khalifa Ababacar Sy Ndione et Mahamadou M. Aboubacar Mahamane, a présenté le rapport d'activités du comité. Le comité de contrôle atteste que le Bilan des paies et charges sociales du STEP pour l'exercice budgétaire 2021-2022 est conforme aux relevés de compte du STEP. Il atteste également que les pièces jointes du Grand Panda du STEP pour l'exercice budgétaire 2021-2022 sont conformes au livre de comptes du STEP.

Le comité recommande de préciser le poste adéquat lors de la déclaration des heures travaillées dans l'onglet « Catégorie de libération ».

11. Affaires diverses : Remerciements

La présidente, au nom STEP, a eu à remercier tous et toutes les membres qui se sont impliquées. e. s et qui continuent de s'impliquer afin de contribuer au bon fonctionnement du STEP. Notamment les membres qui se sont impliqué. e. s au cours de la dernière année : Thouraya Kallel (ancienne représentante du comité SST); Élise Boily (ancienne représentante du comité féminisme); Allison Dalpé (ancienne secrétaire du comité féminisme) et Émilie Gervais (ancienne membre du comité féminisme).

12. Clôture de l'assemblée

L'assemblée générale du 29 mars 2023 se termine à 20 h 58.

Annexes

Annexe A : Rapport d'activités du comité féminisme du STEP 2022/2023

- **Activités réalisées**

- À la session d'automne, nous avons organisé une soirée de film-discussion très réussie en termes de participation. 25 participant. e. s
 - À la session d'hiver, nous avons organisé une conférence-discussion avec Virginie de Champlain (conseillère en ÉDI et autrice). 16 participant. e. s
- **Développement de partenariat avec la FEMUL**
 - Nous avons proposé à la FEMUL une collaboration. Elles ont répondu positivement.
 - Les membres du comité ont participé à une activité de création de pancartes organisée par la FEMUL et à la marche du 8 mars 2023
- **Présence sur les réseaux sociaux**
 - Nous avons à présent accès aux comptes. À suivre...
- **Activités en cours ou à venir**
 - Participation du Comité Féminisme au congrès national de l'AFPC à Ottawa
 - Événement en collaboration avec la FEMUL en cours d'organisation :
 - Atelier d'introduction à la langue des signes québécoise
- **Les fonds ont servi à :**
 - Financer nos deux activités
 - Location de salles
 - Rémunération de la conférencière
 - Achat de nourriture et prix de présence pour nos membres

Annexe B : Rapport d'activités du comité SST du STEP 2022/2023

Activités réalisées

■ Atelier en février — Les principaux facteurs de risques ergonomiques et psychosociaux chez les étudiant. e. s travailleur.se. s : Enjeux et pistes de solutions

● **Implications extra-universitaires**

○ Participation à la conférence de l'AFPC du 27 au 29 janvier 2023 :

■ Proposition de deux résolutions, dont une adoptée sur l'augmentation des représentants syndicaux ;

■ Plaidoyer pour l'impaction des syndicats étudiants aux comités de santé et de sécurité des employeurs ;

■ Sensibilisation à l'augmentation des problèmes de santé mentale dans la communauté universitaire ;

■ Réseautage avec d'autres syndicats universitaires (McGill) ;

■ Invitation à la prochaine conférence régionale prévue à Québec. Date à venir.

● **Activités en cours ou à venir**

○ Élaboration d'un plan d'activité pour 2023

● **les fonds ont servi à :**

○ Financer notre participation à la conférence de l'AFPC